



No de résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE GODBOUT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU
CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE GODBOUT, TENUE LE
MARDI 12 DÉCEMBRE 2023 à 19H30 HEURE**

Sont présent(e)s :

M. Guy Coté	Maire
M. Alain Bachand, conseiller	siège n° : 1
M. Eric Larocque, conseiller :	siège n° : 2
M. Réjean Sini, conseiller :	siège n° : 3
Mme Valérie Desbiens, conseillère :	siège n° : 4
Mme Danielle Michaud, conseillère:	siège n° : 5
Mme Edith Simard, conseillère:	siège n° : 6

M. Gilles Provencher, directeur général et secrétaire-trésorier

Les membres du Conseil forment quorum.

Ouverture de la séance

La maire constate le quorum et déclare ouverte la séance à 19h30

2 personnes sont présente à la séance.

Un avis de convocation a été remis à tous les élus par la soussignée afin qu'une session extraordinaire du conseil de cette municipalité soit tenue au lieu des séances du conseil lundi 12 décembre 2023 à 19h30 afin qu'il soit pris en considération les sujets suivants, à savoir :

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture d'assemblée**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Présentation et adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2024**
- 4. Présentation et adoption du programme des dépenses en immobilisations pour les années 2024-2025-2026**
- 5. Période de questions basées uniquement sur les points à l'ordre du jour**
- 6. Clôture de l'assemblée**



2023-12-16S
No de résolution
ou annotation

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Danielle Michaud
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la séance soit ouverte à 19h30.

2023-12-19S

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après lecture de l'ordre du jour par M. Guy Côté, maire;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Réjean Sini

QUE l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-12-20S

3. ADOPTION DU BUDGET 2024

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Danielle Michaud

QUE le budget soit adopté tel que présenté

**PRÉVISION BUDGÉTAIRE 2024
GODBOUT**

REVENUS	2024
Taxes générales	327 814 \$
Taxes services municipaux (sur autre base)	67 061 \$
Paiements tenant lieux de taxes	134 782 \$
Transferts	236 910 \$
Autres revenus	10 800 \$
TOTAL REVENUS	777 367 \$
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Administration générale	302 611 \$
Sécurité publique	76 741 \$
Transport	247 782 \$
Hygiène de milieu	54 569 \$
Participation OMH	3 500 \$
Aménagement, urbanisme et développement	55 914 \$
Loisirs et culture	24 750 \$
Frais de financement	11 500 \$
TOTAL DES DÉPENSES	777 367 \$
CONCILIATION	
Financement	
Financement	- \$
Remboursement de la dette à long terme	- \$
Affectations	
Activités d'investissement	- \$
Affectations	- \$
TOTAL DES AFFECTATIONS	- \$
TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATION	777 367 \$



No de résolution
ou annotation

2023-12-21S

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. ADOPTION DU PLAN TRIENNAL DES IMMOBILISATIN 2024-2025-2026

ATTENDU QUE le code municipal du Québec doit adopter le programme d'immobilisation de la municipalité pour les trois années financières subséquentes;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Eric Larocque

QUE le plan triennal des immobilisations suivant soit adopté

2024

<u>Investissement</u>	<u>Montant</u>	<u>Financement</u>
Enrochement	50000\$	Subventions

2025

<u>Investissement</u>	<u>Montant</u>	<u>Financement</u>
Nouveau bâtiment Municipal	1 200 000\$	Subventions

2026

<u>Investissement</u>	<u>Montant</u>	<u>Financement</u>
Aqueduc	500 000\$	Subventions

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. PÉRIODE DE QUESTION

2023-12-22S

6. CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Valérie Desbiens

DE lever l'assemblée il est 19h38.

M. Guy Coté
Maire

Gilles Provencher
Directeur général, secrétaire-trésorier